

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE M. CHARLES EHRMANN,
président d'âge

(A quinze heures, M. Charles Ehrmann prend place au fauteuil présidentiel.)

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA ONZIÈME LÉGISLATURE

M. le président. Je déclare ouverte la onzième législature.

2

COMMUNICATION DE LA LISTE DES DÉPUTÉS

M. le président. En application de l'article L.O. 179 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur la liste des députés élus.

Acte est donné de cette communication.

En application de l'article 2 du règlement, la liste des députés est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

3

CONSTITUTION DU BUREAU D'ÂGE

M. le président. Aux termes de l'article 1^{er} du règlement, les six plus jeunes députés présents sont appelés à remplir les fonctions de secrétaires jusqu'à l'élection du Bureau.

Ce sont :

MM. Victor Brial, Yann Galuz, Jean-Luc Warrmann, François Baroin, Bruno Le Roux, Pascal Terrasse.

(Les six députés dans les noms précédents prennent place au bureau.)

M. le président. Le Bureau d'âge de l'Assemblée nationale est constitué.

4

DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. le président. Deux décrets relatifs à la composition du Gouvernement ont été publiés au *Journal officiel* des 3 et 5 juin 1997.

En application de l'article 23 de la Constitution et de l'article L.O. 153 du code électoral, nos collègues nommés membres du Gouvernement ne pourront prendre part à aucun scrutin.

5

HOMMAGE À LA MÉMOIRE D'UN DÉPUTÉ

M. le président. J'ai le regret de porter à la connaissance de l'Assemblée le décès, survenu le 9 mai 1997, de notre collègue de la précédente législature René Carpentier.

En hommage à sa mémoire, j'invite l'Assemblée à observer une minute de silence.

(Mmes et MM. les députés et M. le ministre des relations avec le Parlement se lèvent et observent une minute de silence.)

M. le président. Je vous remercie.

6

ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT D'ÂGE

M. le président. Monsieur le ministre des relations avec le Parlement, mes chers collègues, je suis votre doyen pour la deuxième fois, et je prie mon ami, Jean-Paul de Rocca-Serra, né quatre jours après moi, de ne pas m'en vouloir. (Sourires.)

Je tiens d'ailleurs à rappeler que je ne suis pas le doyen des doyens comme l'ont écrit des journalistes : Marcel Dassault avait quatre-vingt-neuf ans quand il a présidé. La longévité augmentant, ce record sera un jour certainement battu, mais pas par moi, et j'ai d'ailleurs choisi un suppléant âgé de trente-deux ans pour me succéder.

Je souhaite avant tout exprimer à cette tribune ma reconnaissance aux électeurs modérés de Nice-Est qui, une cinquième fois, m'ont renouvelé leur confiance. (Sourires.) Je veux remercier aussi les électeurs de gauche et d'extrême gauche qui, sans ordre de leurs dirigeants, m'ont soutenu au deuxième tour. (Sourires et applaudissements.) Se rappelant sans doute que si je suis un républicain modéré, je ne suis pas modérément républicain (Applaudissements), ils m'ont permis ainsi d'obtenir le plus fort pourcentage de voix par rapport au nombre des inscrits dans les neuf circonscriptions des Alpes-Maritimes. Je les assure de mon total dévouement.

J'ai dit, dans mon discours de doyen du 2 avril 1993, je le répète aujourd'hui : Nice et la Côte d'Azur ont été trop souvent oubliées, le soleil masquant nos problèmes aux yeux des énarques qui viennent se bronzer sur la côte. (Rires.) L'ancien ministre Bernard Pons déclarait il y a quelques mois : « la Côte d'Azur a été oubliée depuis quarante ans » et il s'appretait à agir. Hélas ! il n'est plus ministre. (Rires.)

Je souhaite que le Gouvernement actuel - écoutez bien, monsieur Laurent Fabius! (*Rires*) - se rappelle que les bourgeois d'Orléans et de Tours qui, au XIX^e siècle, ont refusé, par crainte de la pollution, les chemins de fer ont eu tort. Je souhaite que le Gouvernement nous aide à améliorer nos voies d'accès pour sauver notre tourisme - qui stagne devant la concurrence mondiale - et qu'il nous aide aussi à sauver notre industrie du bâtiment en perdution.

J'éprouve un sentiment d'immense tristesse pour avoir perdu sur le champ de bataille électoral trop d'amis souvent victimes d'élections triangulaires.

J'ai le sentiment que le Parlement s'est appauvri en perdant certains d'entre eux (*Murmures*), comme je pense que le parti socialiste avait perdu, en 1993, des éléments dignes d'être députés. (** Très bien! * sur divers bancs.*)

Les grandes oscillations du corps électoral tous les cinq ans nuisent à la qualité des débats en faisant disparaître, prématurément, des hommes et des femmes de qualité: Willy, Alain, Serge, Jean-Pierre, Raymond et tant d'autres, vos combats ont été les miens et vous pouvez être fiers du travail que vous avez accompli! Comme ceux de 1988 avaient amélioré ce qu'ils avaient trouvé en 1986, vous laissez en 1997 une situation plus favorable que celle qu'avait trouvée Edouard Balladur en 1993. (*Sourires sur quelques bancs.*)

Le ministère Jospin peut en profiter: la croissance repart; l'inflation, vaincue grâce aux efforts de tous, est tombée à 0,8 % sur un an...

M. Augustin Bonrepaux. En somme, tout va bien!

M. le président. ... le commerce extérieur bat tous les records; hélas, le chômage reste à 12,8 %, même s'il a un peu diminué depuis janvier.

La majorité RPR-UDF, qui avait engagé beaucoup de réformes, voulait encore davantage de résultats avant de parler de distribution. Mais l'électeur n'aime pas attendre; il a voulu tout de suite moissonner alors que le blé n'était pas encore mûr - puisse-t-il ne pas le regretter!

Je désire saluer les députés de la nouvelle majorité, notamment les anciens (*Rires*), qui, en dehors de nos interruptions verbales réciproques, m'ont toujours salué dans les couloirs d'un sonore: « Bonjour, doyen ». Je n'oublie pas non plus les soixante-trois députés femmes, dont la doyenne, l'irremplaçable Louise Moreau. (*Applaudissements.*) Leur nombre en politique progressera sans arrêt et elles donneront aux assemblées futures une nouvelle allure car, comme le disait Bergson: « Les femmes sont aussi intelligentes que les hommes (*Rires*), mais elles ont, en plus, l'intuition, l'instinct ».

Je remercie l'ancien président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (*Applaudissements sur de nombreux bancs*), d'avoir supporté le député remuant, physiquement et verbalement, que je suis. Notre amitié dure depuis vingt-cinq ans.

Je voudrais enfin, en tant que doyen, donner quelques conseils aux jeunes députés, présent et avenir de notre Parlement. Je n'ai été député qu'à soixante-cinq ans, par hasard, c'est-à-dire assez loin des tractations habituelles, mais, depuis seize ans, de 1976 à 1981 et depuis 1986, j'ai beaucoup observé.

Ne faites jamais de compliments hyperboliques aux ministres comme j'ai pu en entendre durant seize ans. Les ministres sont sur une autre planète et quand ils en descendent ils se trouvent souvent en *terra incognita*.

Évitez, et je viens encore de le voir faire, de rechercher les micros des journalistes en tenant, pour attirer leur attention, des propos un epsilon différent de ceux de la majorité à laquelle vous appartenez.

N'oubliez jamais vos circonscriptions. On ne vous y parlera jamais de l'Europe mais des petits problèmes quotidiens dont la solution assurera votre réélection. J'en sais quelque chose! (*Rires.*)

Enfin, n'oubliez pas que la vertu est à la base de la démocratie, comme le disait Montesquieu, et que la République est à l'heure actuelle sur une mauvaise pente avec des scandales dans tous les partis. Si vous ne réagissez pas, elle deviendra une République mafieuse et bananière puis sera emportée.

Mes chers collègues, je voudrais vous faire part de quelques problèmes que je perçois, mais, pour tenir compte du vote démocratique en faveur des partis de gauche, je ne les poserai qu'en termes généraux afin de ne blesser personne.

La réforme de l'État me paraît une nécessité: il est lourd, rouillé, entre les mains de quelques corps de quelques grandes écoles. Les responsabilités y sont diluées et rarement sanctionnées, comment comprendre sinon les scandales qui éclatent, comme celui du Crédit lyonnais avec 120 milliards de déficit par exemple.

La décentralisation a amené la création de centaines de milliers de postes de fonctionnaires dans les régions, les départements, les villes mais n'a entraîné aucune suppression à l'échelle nationale. Je l'ai vérifié pour les lycées et les collèges.

L'État se heurte à des corporations qui manifestent dès qu'on veut toucher à un quelconque avantage. Il doit partager son pouvoir avec les médias qui mettent volontiers en valeur ce qui est anormal, donnant ainsi l'impression d'un pays en décomposition alors que tous les matins, 15 millions de gens se rendent à leur travail dans le privé et que 5 millions de fonctionnaires sont en activité: on n'en parle jamais. Quant au pouvoir de la rue, il est très grand et il fait souvent reculer les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite.

On ne comprend plus qu'un État aussi délité puisse s'occuper d'économie sans arriver à des déficits énormes, que les contribuables doivent payer et qui gênent le progrès social.

Dans tous les programmes électoraux, il est question de chômage et de sécurité. Par manque de temps, je ne parlerai que de sécurité.

Vous voulez abroger les lois Pasqua-Debré et vous êtes prêts à régulariser de nombreux clandestins: 40 000 selon certains; d'autres disent 100 000.

Nous, députés frontaliers, nous avons constaté que les lois Pasqua-Debré ont amené, par peur des charters et de la reconduite à la frontière, une réduction de la moitié du nombre des clandestins voulant entrer en France. (*Murmures sur divers bancs.*)

M. Jean Glavany. Tu parles Charles!

M. Charles Ehrmann. Nous demandons au Gouvernement de faire un référendum sur ce sujet: nous sommes sûrs - pour ma part, j'ai 4 500 HLM dans ma circonscription - que les deux tiers de la population voteront pour le maintien de ces lois.

Pour réussir à intégrer les quatre millions d'étrangers vivant en France, il faut maintenir les lois Pasqua-Debré. Les abroger - et je vous demande de me croire, car j'avais pour adversaire un candidat Front national -, ce serait

provoquer un afflux de clandestins. Le ministre de l'intérieur est de cet avis, et je l'en félicite. *(Applaudissements sur quelques bancs.)*

Quant à l'Europe, je suis inquiet des projets du Gouvernement : à moins qu'en arrivant au pouvoir, vous teniez davantage compte de la réalité et deveniez plus européens, comme cela a souvent été le cas de vos prédécesseurs. Arriver au pouvoir, c'est abandonner la théorie et tenir compte de la réalité.

Pour moi, orphelin de la guerre 14-18, l'Europe, c'est la paix. Depuis cinquante-deux ans, elle règne entre la France et l'Allemagne et deux images la concrétisent à mes yeux : Adenauer et le général de Gaulle en 1962 ; Mitterrand tenant la main de Kohl dans les cimetières de Verdun.

Prenez garde qu'en posant trop de conditions vous n'incitez l'Allemagne, première puissance économique du continent, à penser que, si l'Europe n'est pas faite, elle peut très bien devenir allemande. *(Murmures sur quelques bancs.)* Le chancelier Kohl est un rhénan : quels seront les sentiments des Allemands le jour où Berlin remplacera Bonn ? *(Exclamations sur quelques bancs.)*

Enfin, mes chers collègues, la cohabitation n'est qu'un pis-aller : il faut donner à la France les moyens d'être bien gouvernée. Vous ne pourrez le faire qu'en instaurant un quinquennat présidentiel, avec un vice-président aux côtés du Président pour maintenir un exécutif de cinq ans, sans droit de dissolution de l'Assemblée. Cela permettra à des équipes unissant l'exécutif et le législatif d'œuvrer pendant cinq ans pour conduire la France, et entreprendre les transformations nécessaires sans craindre des dissolutions trop fréquentes et dangereuses pour le pouvoir en place.

Telles sont les conclusions d'un doyen qui, sachant qu'il ne sera jamais plus assis dans ce fauteuil de président de l'Assemblée, veut vous rappeler, par son exemple personnel, que la République offre à tous, grâce à l'école, même aux pauvres, la possibilité d'arriver.

Orphelin de guerre à trois ans, élevé par une mère lingère qui n'avait pas vingt ans et qui n'avait que soixante-quinze francs pour tout héritage, boursier, puis maître d'internat - pion, disait-on - pendant six ans, il fut enfin nommé professeur agrégé d'histoire et de géographie.

Il a voulu faire son service non dans la cartographie, comme l'y prédisposait son agrégation de géographie, mais dans une unité combattante, au 507^e régiment de chars de combat, cher au colonel de Gaulle. Il a fait la guerre de 1939-1940, est devenu résistant avec les FTP lorsque l'Alsace-Lorraine de ses grands-parents a été annexée pratiquement par Hitler.

Il a passé trente-huit ans de sa vie au lycée Masséna de Nice pour former la jeunesse et lui apprendre à aimer la France. Pendant dix-huit ans, il a été adjoint aux sports de la ville pour la couvrir, avec l'appui des maires, d'installations sportives car, pour lui, le sport est une nécessité absolue pour la jeunesse.

Pendant seize ans, j'ai été votre collègue, présent toutes les semaines et n'ai jamais eu qu'un idéal : servir la France. *(Applaudissements.)*

7

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du règlement, l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Cette élection a lieu au scrutin secret à la tribune.

J'ai été saisi des candidatures de :

Mme Nicole Catala,

MM. Laurent Fabius,

Guy Hascoët,

Gilles d'Robien.

Aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise ; au troisième tour, la majorité relative suffit et, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

Les bulletins manuscrits sont valables. Toutefois, afin de faciliter la tâche de nos collègues, des bulletins imprimés sont à leur disposition dans les salles voisines.

Ces bulletins devront être mis dans l'urne sous enveloppe.

Le scrutin sera dépouillé par quatre scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants, dont je vais tirer au sort le nom.

(Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.)

M. le président. Sont désignés :

Scrutateurs titulaires :

M. Louis Guédon,

Mme Paulette Guinchard-Kunstler,

MM. Frantz Taittinger,

Jean-Claude Lemoine.

Scrutateurs suppléants :

MM. Jean-Jacques Guillet,

Michel Tamaya.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal :

(Le sort désigne la lettre I.)

M. le président. Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, je prie Mmes et MM. les députés de bien vouloir attendre, pour monter à la tribune, l'appel de leur nom.

Le scrutin est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Il sera ouvert dans dix minutes environ.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à seize heures trente-cinq.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel a lieu. - Le scrutin est ouvert à quinze heures trente-cinq.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues qui ont été désignés comme scrutateurs au début de la séance à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers dix-sept heures.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à seize heures trente-cinq, est reprise à dix-sept heures dix.)

M. le président. La séance est reprise.